



FONDS POUR LES HABITATIONS DU MARCHÉ  
DES PREMIÈRES NATIONS



CONSEIL  
DE GESTION  
FINANCIÈRE des  
Premières Nations

Le 24 novembre 2025

## **Le Fonds pour les habitations du marché des Premières Nations reconnu pour ses normes rigoureuses de gestion financière**

OTTAWA (ONTARIO) – Le Fonds pour les habitations du marché des Premières Nations (FHMPN) a été reconnu par le Conseil de gestion financière des Premières Nations (CGF) pour son respect des normes internationales rigoureuses en matière de gestion financière. Le CGF a émis un avis de conformité en considération de ses normes pour les organisations sans but lucratif (OSBL), attestant que le FHMPN, qui favorise l'accès à la propriété pour les Premières Nations, répond à des normes strictes en matière de rendement financier, de pratiques de gestion et de reddition de comptes.

« Cette certification reflète notre profonde responsabilité envers les Nations que nous servons, a déclaré Travis Seymour, directeur général du FHMPN. Elle confirme que le Fonds est bien géré et qu'il continuera à offrir des solutions de logement et d'accès à la propriété dirigées par les Autochtones pour les générations futures.

Le CGF a élaboré une série de normes relatives à la gestion financière et aux mesures du rendement financier conçues expressément pour les OSBL autochtones, y compris les conseils tribaux fonctionnant comme des OSBL. Ces normes reposent sur l'expérience du CGF en tant qu'organisme de normalisation pour les gouvernements des Premières Nations. Les normes rigoureuses du CGF visent à maintenir l'intégrité financière et à favoriser une croissance durable pour les Premières Nations et leurs organisations affiliées.

« La conformité aux normes du CGF pour les OSBL est une étape importante pour le FHMPN, a déclaré Harold Calla, président exécutif du CGF. Cela montre clairement que cette organisation prend ses pratiques de gestion financière au sérieux. Ce fut un plaisir de collaborer avec le FHMPN et son équipe financière très compétente. Nous les félicitons pour cette importante réalisation. »

### **À propos du FHMPN :**

Le Fonds pour les habitations du marché des Premières Nations (FHMPN) est dédié à autonomiser les communautés des Premières Nations à travers le Canada en leur fournissant les outils nécessaires pour sécuriser la propriété résidentielle sur les terres de réserve. Nous croyons que la propriété résidentielle peut contribuer de manière significative à résoudre les défis liés au logement dans les communautés de réserve. Nous aidons à créer la capacité dans les collectivités des Premières Nations d'appuyer et de maintenir des programmes de logement fondés sur des prêts, contribuant ainsi au bien-être social et à l'amélioration civique des collectivités des Premières Nations et de leurs résidents.

### **À propos du CGF :**

Le Conseil de gestion financière des Premières Nations (CGF) est une organisation sans but lucratif dirigée par les Premières Nations qui aide ces dernières à instaurer de saines pratiques de gouvernance financière et administrative. Le CGF a été créé en 2006 en vertu de la *Loi sur la gestion financière des premières nations*. Ses services sont offerts gratuitement aux Premières Nations. Un complément d'information sur les produits et les services du CGF se trouve au [www.fnfmb.com/fr](http://www.fnfmb.com/fr).

**Personnes-ressources :**

Helen Murphy  
Gestionnaire principale des communications  
Conseil de gestion financière des Premières  
Nations  
343 598-2606  
[helen\\_murphy@fnfmb.com](mailto:helen_murphy@fnfmb.com)

Nancy Coloccia  
Spécialiste en communications et marketing  
Fonds pour les habitations du marché des  
Premières Nations  
613 604-9859  
[ncoloccia@fnmhf.ca](mailto:ncoloccia@fnmhf.ca)